

EXTRAIT du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du jeudi 20 août 2015

Convocation du 11/08/2015

Présents: Jean-Noël BLANC, Sonia BRETON, Claire DANJEAN, Marie GERMAIN, Georges GOULY, Gérard JANODET, Colette LOMBARD, Christian MOREL, Guy MOREL, Apolline PHILIPPON, René PUTIN, Pierre VIALAIT

Excusés : Claude GRENIER, Georges PUTHET

Sous la présidence de Georges GOULY, maire

En avant-première de la réunion, les élus ont procédé à la visite de l'ancienne agence du Crédit Agricole, 15 Place Publique, propriété de la commune de Beaupont par acte notarié du 23 juillet 2015.

Après lecture, le compte-rendu de la séance précédente du jeudi 23 juillet 2015 est approuvé à l'unanimité.

Accessibilité des bâtiments publics – AD'AP – Information

La sous-commission départementale pour l'accessibilité réunie le 11/08/2015 a émis un avis favorable à la réalisation de l'Agenda d'Accessibilité Programmée de la commune de Beaupont.

Emprunts – Remboursements et souscription nouveau prêt –

A – Crédit Agricole Centre Est : Remboursement par anticipation de 4 prêts –

Aménagement du centre bourg 3^{ème} tranche, construction d'un logement et de l'épicerie, construction d'une halle à l'Espace des sociétés : 484 319.39 €

B – Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté : Souscription de prêt bancaire – 480 000 €

durée de remboursement : 10 ans – Taux fixe non révisable – Date de 1^{ère} échéance : 20/02/2016 – Frais de dossiers : Néant. Souscription de parts sociales : Néant.

La différence entre le montant du remboursement par anticipation et le nouveau prêt souscrit s'élève à 4 319.39 €. Cette différence sera prélevée sur les fonds propres de la commune.

Installations classées – Gaec de Servillat à Varennes-Saint-Sauveur – DEL20150820001

Suite à la demande formulée par le GAEC DE SERVILLAT, *La Baisse* à Varennes-Saint-Sauveur concernant l'exploitation d'un élevage de 200 vaches laitières (soit + 50 vaches laitières) et 1098 animaux équivalents porcs à Varennes Saint-Sauveur, une enquête publique était consultable en mairie de Varennes-Saint-Sauveur du 13/07 au 11/08/2015.

La commune étant située dans un rayon d'un kilomètre, son avis est requis. Cet avis est à communiquer au plus tard dans les 15 jours suivant la fin de la consultation du public à la Préfecture de Saône et Loire, soit le 25/08/2015.

4 associés et 1 salarié (le 4^{ème} associé, Louis Gaudet, est installé depuis Février 2015).

Ferme installée sur 319 hectares. 246 ha d'épandage dont 17 ha sur Beaupont localisés au Nord de la commune à proximité de l'exploitation du GAEC DE SERVILLAT.

Après présentation du dossier par Christian Morel, Adjoint, l'assemblée émet un avis favorable à l'autorisation d'exploiter.

Eglise – Contrat d'entretien des cloches et de l'horlogerie – DEL20150820002

Guy Morel commente les 2 devis présentés par « Tout pour le clocher », entreprise de Guereins (Ain).

1) Cloches et équipement, moteurs et télécommande, horlogerie : 220 € HT/an

2) Cloches et équipement, moteurs et télécommande, horlogerie, paratonnerre : 280 € HT/an

Contrat d'une durée de 3 ans, renouvelable par reconduction expresse à la demande du client ou du prestataire au plus tard 30 jours avant la date d'expiration de la période en cours.

L'assemblée DECIDE de retenir le contrat d'entretien le plus complet pour 280 € HT. Le maire est invité à signer le contrat.

SEMCODA – 4^{ème} phase Augmentation de capital – DEL20150820003

Le maire donne lecture du courrier du 21 juillet de la SEMCODA qui relate la décision du conseil d'administration du 26/06/2015 de procéder à une augmentation de capital de la société par souscriptions en numéraire, d'un montant de 904 480 euros, pour le porter ainsi de 15 441 472 euros à 16 345 952 euros, par l'émission de 56 530 actions d'une valeur nominale de 16 euros chacune.

Les actions nouvelles seront émises au prix de 283 euros par action, soit avec une prime d'émission de 267 euros par action. Les fonds propres à recevoir sont donc estimés à 15 997 990 €.

Les actionnaires disposent d'un droit préférentiel de souscription. Pour information, la commune de Beaupont est détentrice de 6 actions qui correspondent aux 6 logements sur la commune.

Le conseil municipal ayant accepté la procédure d'augmentation de capital décrite DECIDE néanmoins de ne pas souscrire à l'augmentation de capital de la SEMCODA.

Modernisation de l'éclairage publique – Economies d'énergie –

Suite à la suppression des lampes à vapeur de mercure interdites à la vente depuis avril 2015

Guy Morel relate la réunion du 4 août qui s'est tenue en mairie. Travaux à prévoir :

Armoires à équiper d'une horloge :

- Le village (à proximité maison Bourgeon/Chemin de la Nicolière)
- Clos les Ferrières
- Ringe (depuis CD 52 – à l'embranchement de la route de Pirajoux)
- Bois Bacchus/Clos de la Croix Perron

Points lumineux : 6 lampes ont été répertoriées (2 à Dynacité/ancien presbytère, 3 rue des Anciens Combattants/secteur cimetière, 1 route des Greffets en remontant vers la Croix Perron).

Lors de l'état des lieux, a également été discuté le possible changement des luminaires « boules » au *Clos les Ferrières* avec maintien des poteaux existants. Avec ces boules fermées, de nombreux problèmes de dysfonctionnement de l'éclairage du fait de la non circulation d'air.

La temporisation de l'éclairage de l'église a également été évoquée.

Un chiffrage est en cours.

Création du site internet –

Gérard Janodet a rencontré Robin Frère le 30 juillet suite aux modifications vues lors du dernier conseil municipal. Une présentation sera faite lors du prochain conseil municipal.

GRT Gaz – Nouvelles canalisation de gaz naturel –Projet Val de Saône – Recherche de mesures compensatoires –

Projet de construction « Val de Saône » par GRTgaz : construction d'une canalisation de transport de gaz naturel reliant Etrez (01) à Voisines (52), commune de Haute-Marne vers Langres.

4 départements traversés (Ain-Saône et Loire-Côte d'Or-Haute Marne), 65 communes traversées.

188 km de canalisations.

Dans le cadre du projet qui entraîne une perturbation de la faune et flore des milieux naturels traversés GRT gaz doit proposer des mesures compensatoires à financer.

Ils recherchent plusieurs sites à objectifs divers :

- environ 1 ha de terrain, des milieux forestiers ou de zones boisées (de préférence du bois mature mais aussi la plantation peut être envisageable)
- des sites pour réaliser des plantations de haies ou d'arbres isolés (environ 800 mètres linéaires),
- des sites pour réaliser des plantations de forêt alluviale ou de la ripisylve (environ 1800 m²),
- des zones humides pour créer ou restaurer des prairies humides (environ 1 ha),

La commune comme les propriétaires fonciers sont sollicités pour proposer des terrains pour la mise en place des mesures compensatoires.

Voir à proposer le terrain du CCAS sur Domsure.

Ecole – Réforme des rythmes scolaires – Temps d'Activité Périscolaire – Création d'emplois d'animateurs –

Délibération DEL20150820006

VU la délibération n° DEL20140918005 du 18/09/2014 décidant la création de quatre emplois pour accroissement temporaire d'activité d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe du 22/09/2014 au 3/07/2015 ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu de reconduire ces emplois d'animateurs à temps non complets ;

Le conseil municipal

- DECIDE de créer, à compter du 1^{er} septembre 2015 pour une durée de 5 mois, soit jusqu'au 31 janvier 2016, 4 emplois pour accroissement temporaire d'activité à temps non complet pour exercer les fonctions d'animateur dans la filière animation.

Cadre d'emploi des adjoints d'animation et des animateurs

Durée hebdomadaires des emplois : 2h10 mn/35èmes (2h17 centièmes/35èmes), excepté durant les périodes de vacances scolaires, à savoir du 17/10/2015 au 1^{er}/11/2015 et du 19/12/2015 au 3/01/2016.

- DECIDE que la rémunération sera rattachée à l'échelle indiciaire du grade d'adjoint territorial d'animation 2^{ème} classe, 1^{er} échelon, indice brut 340 ;
- AUTORISE le paiement d'heures complémentaires (réunions, sortie des élèves avec montée dans le car, etc) ;
- AUTORISE le maire à recruter les agents contractuels pour pourvoir ces emplois et à signer les contrats d'engagements qui en découlent.

Aménagement des abords de l'école et de l'église -

Colette Lombard et Sonia Breton commentent sur plan le projet d'aménagement qui a pour but de sécuriser l'arrêt des cars, la circulation des élèves, des parents en voiture, etc.

La diminution de la largeur de la voie est envisagée ainsi que la création d'un chemin piéton aux abords du terrain de basket -place de l'église- pour permettre le déplacement des enfants jusqu'à la halle et la bibliothèque.

La commission est invitée à continuer à travailler sur ce dossier. L'avis du conseil départemental sera également demandé à titre indicatif.

Canicule et fortes chaleurs de l'été -

Gestion de la sécheresse :

Par arrêté préfectoral du 13/08/2015, le Département de l'Ain est placé en situation de vigilance et d'alerte. La commune de Beaupont est placée en situation d'alerte pour les eaux superficielles et leurs nappes d'accompagnement. Interdiction de laver les voitures, interdiction sous conditions du remplissage de piscines, de l'arrosage des pelouses, mesures de limitation des prélèvements d'eau à usage agricole, etc.

Réforme territoriale -

Le maire informe l'assemblée de l'adoption de la loi « NOTRE » qui a été publiée au journal officiel le 8 août dernier. Celle-ci oblige les communautés de communes à fiscalité propre à se regrouper pour atteindre une population de 15 000 habitants, ce qui signifie que notre communauté de communes devra engager les démarches nécessaires pour une fusion d'intercommunalités.

A défaut d'accord dans les prochains mois, c'est le préfet qui pourra décider la fusion après avis favorable de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI).

Le maire présente ensuite les différents scénarii envisageables entre les collectivités du Revermont et celles de la Bresse, des contacts entrepris avec la communauté de communes de Treffort en Revermont (CCTER) et leurs élus. Une prochaine rencontre est envisagée avec la communauté de communes du pays de Saint-Amour et celle de Montrevel en Bresse.

Une large discussion s'instaure sur les enjeux d'une orientation par rapport à une autre, les avis sont partagés en la matière. La communauté de communes du canton de Coligny envisage une réunion d'information avec tous les élus du territoire.

Fusion de communes - Communes nouvelles -

Le maire précise que, dans le cadre des fusions de communautés de communes à venir, la taille des communes sera un facteur non négligeable dans leur niveau d'influence et de représentativité. La loi du 16 mars 2015 apporte un certain nombre d'amélioration dans le régime de la commune nouvelle avec plus de souplesse dans son fonctionnement et sa mise en place.

La commune nouvelle doit permettre de maintenir et renforcer la capacité d'actions des communes avec le principe de la mutualisation des moyens, des services et d'assurer les projets d'investissement de chaque commune membre.

Une commune nouvelle, c'est l'addition de plusieurs communes, une *commune siège* et des *communes déléguées* qui conservent un certain nombre de prérogatives.

C'est un sujet sensible pour les élus et la population qui nécessitera une large consultation et de prendre le temps de sa construction. Une phase d'étude et de réflexion s'avère nécessaire avant toute décision. La constitution d'une charte fondatrice de la commune nouvelle formalisera le projet commun de territoire défini entre les élus, sa gouvernance et son organisation.

Plan Local d'Urbanisme (PLU) -

Le maire et Jean-Noël Blanc commentent les différentes pièces constitutives du dossier d'appel d'offres du bureau d'études, à savoir le cahier des charges de consultation, le règlement de consultation et l'acte d'engagement.

L'assemblée valide ces documents sous réserve de quelques ajustements.

Il sera également nécessaire de vérifier, dans le cadre de la réforme territoriale et d'une éventuelle fusion d'EPCI, si la compétence PLU restera à la commune ou appartiendra au futur EPCI.

Modalités de l'appel d'offres :

- Mise en ligne sur le site de la Voix de l'Ain & publicité aux portes de la mairie (25/35 jours)
- Ouverture des plis/Analyse des offres/Classement des offres (15 jours)
- Rencontre en mairie des trois offres les mieux classées

Elections régionales des 6 et 13 décembre 2015 -

Réouverture exceptionnelle des délais d'inscription sur les listes électorales jusqu'au 30 septembre 2015.

Réunions :

A prévoir, rencontre avec l'entreprise COLAS/M. Tirand et l'entreprise MARIOTTE concernant l'enrobé dans la cour de l'Espace des sociétés.

SIEA : commissions géographiques d'échanges - lundi 26/10 à 18h à Attignat

Agence départementale d'ingénierie de l'Ain : lundi 7/09 à 18h30 dans les salons de la Préfecture

Association cantonale Jeunes Sapeurs-Pompiers : vendredi 4/09 à 20h, centre de secours de Coligny

Centre d'Incendie et Secours de Coligny : comité de centre le mardi 8/09 à 20h30 au CIS.

Mosaïque : AG le samedi 29/08 à 10h30 sous la halle à Beaupont

L'ordre du jour étant clos, le maire lève la séance.